



*Janvier/Février*

*2015*

*N° 70*

*Centenaire de la guerre 14-18*

*L'exposition*

**Association « Ar Vuhez An Amzer Gwechall »**

### *Le sommaire*

- ◆ **L'exposition du centenaire**
- ◆ **La vie communale**
  - Compte rendu du conseil municipal
  - Commerce de proximité
  - Concours des villes et villages fleuris
- ◆ **La vie associative**
  - An Diharzieren: en route pour 2015
  - Pouldergat sports : du blé en herbe
  - Comité d'animation : une année de transition
  - Glaziked : changement de statut
  - Chasse : rappel de bonne entente
- ◆ **L'interview**
  - L'école Yves RIOU et 14-18
- ◆ **Les brèves**
  - La lutte contre le cancer
  - Les assistantes maternelles
  - La benne à déchets verts

Environ 500 personnes se sont déplacées pour visiter l'exposition relative à la commémoration du centenaire de la guerre 14-18.

Le bénévoles s'activaient depuis plusieurs mois pour offrir une exposition de qualité aux habitants de la commune, de Pouldavid et des communes environnantes tout en voulant maintenir le souvenir de ces soldats dont certains avaient tout juste 20 ans, lorsqu'ils tombèrent au combat.

Ce qui semblait être le projet de quelques personnes, au démarrage, s'est transformé en un projet porté et partagé par beaucoup de Pouldergatois, de Pouldavistes et d'habitants d'autres communes.

L'adhésion des habitants, des écoles Yves RIOU de Pouldergat et Paul ANDEVION de Pouldavid, de la FNAC, de l'ULAMIR du Goyen, des Diharzieren et des Glaziked dont des représentants ont joué « la sonnerie aux morts » à la bombarde, le 11 novembre, pour rendre hommage aux poilus morts pour la France, a créé une dynamique pendant plusieurs mois sur la commune .

Le caractère intergénérationnel de la démarche a donné encore plus de sens et de légitimité à notre action :

**ne pas laisser dans l'oubli, toute cette souffrance et cette violence de la guerre portées par les soldats, leurs familles, leur communauté, leur village.**

Janine Lozac'hmeur

### *L'agenda*

Inauguration de la nouvelle mairie – Vendredi 27 février 2015

Mairie - 1bis, rue Ar Stêr à partir de 16h30

## **L' exposition suite :**

Les enfants de nos écoles, sauront désormais pourquoi un monument aux morts se dresse dans chaque commune. Certains y ont trouvé le nom de l'un de leur aïeul. L'arrière-arrière-petit-fils qui a lu et enregistré le courrier écrit par son arrière-arrière-grand-père, reconnu mort pour la France, saura lui aussi rattacher à son histoire familiale la triste réalité de la guerre.

Beaucoup d'émotion pour les familles lors de recherches de photographies, de courriers et d'archives et aussi, pour ceux qui ont découverts, grâce aux recherches des bénévoles, le lieu de sépulture de leur aïeul jusqu'à lors inconnu. Beaucoup d'émotion, aussi, pour les bénévoles qui progressaient dans leurs recherches et découvraient tous les liens familiaux existant entre de nombreux soldats tombés au combat.

Combien de frères, de cousins n'en sont pas revenus ! Le « livre d'or », mis à disposition des visiteurs, atteste de témoignages pointant la qualité de l'exposition et la surprise de découvrir autant d'informations.

L'année prochaine, nous envisageons d'externaliser l'exposition à Pouldavid, sous réserve de l'accord de la mairie de Douarnenez. Cette nouvelle exposition sera enrichie par de nouveaux documents et archives proposés par des habitants et par des recherches encore plus approfondies.

Par ailleurs, nous avons identifié 2 soldats morts pour la France et ne figurant ni sur le monument aux morts de Pouldavid ni de Pouldergat ni du grand Douarnenez . (Yves Marie DUVAL de Pouldavid et KERIVEL jean-Yves de Kérustum en Pouldergat). Si nous pouvons entreprendre une demande officielle d'inscription pour le soldat DUVAL , nous sommes toujours en recherche pour le soldat KERIVEL.

Nous avons identifié ses parents, son mariage avec une Douarneniste, Marie Magdeleine GUILLOU le 28/10/1905. Ce soldat est mort pour la France le 20/11/1915 à DEBRISTA EN Serbie et appartenait au 148ème régiment d'infanterie. Il semblerait que ses origines soient poullanaises.

Nous sommes preneurs de toute information susceptible de nous aider à retrouver une descendance ou de la famille plus élargie.

Encore merci à toutes et à tous pour votre participation à cette exposition du souvenir.

Janine Lozac'hmeur

## *La vie communale*

### **◆ Compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2014**

#### **• Tarifs publics locaux 2015**

<b>Garderie</b>	<b>Matin ou soir</b>	<b>Matin et soir</b>	<b>Bibliothèque</b>	
1 <sup>er</sup> enfant	1,50	2,00	Famille	15,50
2 <sup>ème</sup> enfant	1,20	1,70	Individuel	11,50
3 <sup>ème</sup> enfant et plus	1,00	1,50		
Non résidents/forfait enfant	2,00	2,50		
<b>Cantine</b>	<b>Maternelle</b>	<b>Primaire</b>	<b>Cimetière</b>	
Résidents	2,90	2,90	10 ans	93,00
Non résidents	3,50	3,50	30 ans	142,00
Enseignant et stagiaire	5,00	5,00	50 ans	188,00
<b>Columbarium</b>			<b>Photocopies</b>	
10 ans	412,00		A4	0,20
30 ans	618,00		A3	0,40
50 ans	1236,00		Extraits plans	2,50
Dispersion jardin	40,00		Extraits matrices	2,50
<b>Tentes de cérémonie</b>			<b>Tables et 2 bancs</b>	
Résidents	73,00		Résidents	3,80
Non résidents	176,00		Non résidents	3,8

<b>Salle communale « TI AN HOLL »*</b>						
<b>Salle1/tisanerie</b>	<b>Particuliers</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Formations</b>	<b>Partis politiques</b>	<b>Syndicats</b>	<b>Associations loi 1901</b>
Commune	80	80	80	80	00	00
Hors commune	280	280	280	280	00	80
<b>Salle des fêtes</b>	<b>Particuliers</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Formations</b>	<b>Partis politiques</b>	<b>Syndicats</b>	<b>Associations loi 1901</b>
Commune	165	165	165	165	165	00
Hors commune	490	490	490	490	490	490

\* Ce tarif est applicable pour 1 occupation par an , au-delà le tarif est multiplié par 3.

Participation pour mise à disposition gratuite ( associations humanitaires, organismes caritatifs, établissements publics, organismes publics et similaires, etc...) : 200 € .

Ce tarif vise à prendre en compte la réalité des coûts liés à une mise à disposition : fluides, chauffages, éclairages, entretien, gestion, prestations diverses.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour les tarifs publics locaux 2015 proposés.

- **Assainissement collectif – Taxe de raccordement**

**Construction existante :**

- Maison individuelle : 1200 €
- Immeuble collectif : 1200 € par logement

**Construction neuve :**

- Participation au raccordement à l'égout :4000 €

Le Conseil Municipale vote, à l'unanimité, pour les tarifs 2015 d'assainissement collectif proposés.

- **Budget principal – Modification n°1**

**Investissement:**

**Dépenses :**

- O F I : opérations financières
- > 001 : - 21 400 €

**Recettes :**

- 109 : pôle culturel et administratif
- Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées :
- >164 : - 21 400 €

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, pour la décision modificative n° 1 proposée.

- **Stade Eugène Deudé – Convention de mise à disposition**

Le club de football de Douarnenez « Stella Maris » a demandé l'autorisation de faire jouer, le samedi, une de ses équipes de jeunes sur le stade de la commune. Une convention doit être passée entre la commune de Pouldergat et de Douarnenez.

Après lecture par M. le Maire du projet de subvention à intervenir. Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le projet de convention proposé et autorise M. le maire à le signer.

- **Ecole Yves R IOU – Création d'un poste CUI-CAE (contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi )**

L'augmentation des effectifs nécessitent la création d'un second poste en soutien au personnel existant. Il sera d'une durée hebdomadaire de 20 heures, du 1<sup>er</sup> décembre, pour une durée de 12 mois. Sa mission sera d'assumer la surveillance, les soins des enfants pendant la pose méridienne, l'assistance aux enfants de la classe maternelle, et aux divers travaux d'entretien et d'hygiène des locaux municipaux,

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, pour la création de cet emploi et autorise M. le Maire à signer le convention avec l'État, à signer le contrat de travail.

- **Pôle administratif et culturel - Reversement d'un trop versé à l'entreprise LIGAVAN**

Le mémoire de l'entreprise LIGAVAN fait apparaître un trop versé de 18, 91€ TTC. Pour émettre un tire de recettes, un délibération du conseil municipal est nécessaire.

Le conseil municipal demande, à l'unanimité, le remboursement du trop versé.

- **Convention de partenariat avec le Crédit Agricole du Finistère**

Le Crédit Agricole du Finistère, dans le cadre de sa politique de communication et de partenariat pour l'animation de la vie locale, souhaite validé son partenariat avec la mairie de Pouldergat. La commune de Pouldergat s'engage à faire figurer la mention « le Crédit Agricole Partenaire », ou son logo, sur tous supports de communication. Exemple : Le Crédit Agricole financera à hauteur de 650€ le panneau d'information du lotissement de Kroas Hent Kerguelen

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à valider le partenariat avec le Crédit Agricole du Finistère.

- **Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2014 France Télécoms**

Cette redevance est établie sur la base de éléments du patrimoine de France Télécoms occupant le domaine public de la commune.

Sur la commune de Pouldergat, les éléments suivants sont pris en compte :

- Une emprise au sol de 1m<sup>2</sup> à 26, 66€ le m<sup>2</sup> = 26, 66€
- 24, 173Km d'artère aérienne à 53, 871€ le m = 1302, 22€
- 59, 510Km d'artère souterraine à 40, 403€ le m<sup>2</sup> = 2404, 38€

Soit une redevance totale de 3733, 53€.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant de la redevance France Télécoms à 3733, 53€.

- **Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2014 GRDF**

Suivant le Code Général des Collectivités territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes de redevances dues au titre de de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel. Cette redevance est basée sur la longueur des canalisations de gaz naturel situées sous le domaine public communal.

La longueur des réseaux en domaine public communal est de 965 mètres. Le montant est fixé par le conseil municipal, dans la limite du plafond suivant : RODP = (0,035€ x L).

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant de la redevance GREDF Gaz à 154€.

- **Lotissement Kroas hent Kerguelen – Avenant n° 1, lot n° 1 Entreprise LE ROUX**

En cours de chantier s'est posée la question de l'évacuation du trop plein du bassin n°2 sur le réseau EP existant. Des travaux supplémentaires ont été nécessaires. Le coût de ses travaux est de 4060€ H.T.. Le montant initial était de 179 181, 00 H.T. Le montant total du nouveau marché se monte à :

- 179 181, 00 + 4060, 00 = 183 241, 00
- TVA (20%).....36 648, 20
- 219 889, 20**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour l'avenant n° 1 du nouveau marché avec l'Entreprise LE ROUX.

- **Contrat annuel de dératisation 2014**

Le contrat de dératisation est arrivé à échéance le 31 mai 2014. FARAGO, société en lien avec 2000 ( service d'hygiène et d'environnement du Finistère) propose un nouveau contrat du 1<sup>er</sup> juin 2014 au 31 mai 2015 pour un montant de 1698, 32€ TTC.

Après lecture par M. le Maire du contrat à intervenir. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet de contrat et autorise M. le Maire à le signer.

- **Commission d'accessibilité Douarnenez - Communauté – Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant**

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Thomas MEYER en tant que délégué titulaire et Jean-Marc Mescam en tant que délégué suppléant.

- **Office public de la langue bretonne – Désignation d'un référent élu et d'un référent de personnel**

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Ronan KERVAREC en tant que référent élu et René LE GOFF en tant que référent du personnel.

- ◆ **Commerce de proximité**

Le commerce de proximité de la commune de Pouldergat ré ouvrira ses portes à partir du 10 janvier 2015.

- ◆ **Concours des villes et villages fleuris**

La commune de Pouldergat s'est vue attribuer le 2ème prix de sa catégorie au concours des villes et villages fleuris 2014.

Une occasion de féliciter et remercier les techniciens qui accomplissent leurs missions avec sérieux, enthousiasme et courage.

Jean-Marc Mescam

## *La vie associative*

- ◆ **An Diharzierien**

Les Diharzierien vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 : Bloavez Mat d'an oll evit 2015.

Quelques nouveautés sur le circuit :

- Modification apportée au niveau de Trémébrit, pour rejoindre le sentier de Douarnenez ;
- Mise en valeur du lavoir du Questel, près du Guilly.

Merci aux propriétaires pour nous avoir autorisés la réalisation de ces deux projets. Les marches organisées les jeudis et les samedis connaissent toujours le même engouement et des nouveaux marcheurs ont intégré les groupes. Par ailleurs, l'ensemble des marcheurs et conjoints ont partagé un moment de convivialité autour de la galette des rois à la salle polyvalente de Pouldergat.

Les travaux d'entretien des sentiers de randonnées sont reconduits d'une année sur l'autre, le 4ème mardi de chaque mois.

Grâce à ces après-midi de travail, les nombreux randonneurs qui sillonnent régulièrement sur les chemins de notre commune, sont assurés de trouver des sentiers entretenus et en bon état.

Nous remercions aussi tous les bénévoles qui contribuent à la réussite des activités de l'association : entretien des sentiers, accompagnement des marches, fête des vieux métiers et la rando du 8 mai.

Raymond Midy

- ◆ **Pouldergat Sports : du blé en herbe**

Pouldergat Sports a connu, cette saison, un large rajeunissement de ses effectifs. Cet apport de sang nouveau a maintenu les trois équipes du club : la A et la B le dimanche après midi ainsi que le foot loisirs le vendredi soir. Dommage, que des joueurs d'expérience en ont profité pour raccrocher les crampons ou pour jouer pour leur plaisir.

En effet, si les jeunes pousses font preuve d'allant et de volonté, ils manquent un peu de métier comme on dit.

Toutefois, les résultats restent convenables et les deux équipes chères à leurs responsables sportifs, Patrick SIMON POUR LA a ET Philippe LE BARS pour la B , évoluent dans le milieu du tableau de leur championnat respectif.

C'est pourquoi, le président, André CARNEC, espère de meilleurs résultats en cette année 2015 et fait le vœux de conserver tous ces jeunes et, même, d'en accueillir de nouveaux si vous êtes intéressé. En attendant, bonne année 2015 et meilleurs vœux à tous. Enfin, Cédric KERVAREC se tient à la disposition de tous pour ramasser tous les objets et ferrailles qui vous encomrent chez vous. Cédric se déplace avec sa remorque et son tracteur. L'argent récolté est reversé directement au club pendant que vous aurez plus d'espace libre chez vous.

### ◆ **Glaziked : changement de statut pour mieux avancer**

Les Glaziked ont profité de la pause hivernale pour toiletter leurs statuts et se donner une nouvelle dynamique. Désormais, l'association est organisée en différentes sections : le bagad, le bagadig, les Dalc'h Mad et les Glaziked Bihan. Chaque section aura son propre bureau et ses délégués au conseil d'administration de l'association. Ce conseil est actuellement présidé par Erwan BARIOU.

Cette nouvelle organisation vise une délégation des tâches et des responsabilités afin d'en tirer une meilleure synergie pour tous. Cette dernière est orientée vers la préparation de la saison 2015 et, plus particulièrement, les concours à venir à savoir les secondes catégories pour le bagad à Saint - Brieuc, salle Hermione, le 1er mars le et celui des cinquièmes catégories à Quimper pour le bagadig (date à définir). Enfin, parmi les manifestations à venir, l'association reconduira le loto et le mercredi du bourg le 12 août. L'association présente à tous les lecteurs ses souhaits de bonne année 2015 : BLOAVEZH MAD D'AN HOLL.

### ◆ **Comité d'animation : une année de transition**

Le comité d'animation arrêtera son programme définitif 2015 lors de son assemblée générale prévue ce mois de janvier. Cependant, sans trahir les secrets et sans surprises, la chasse à l'œuf et le rallye pédestre seront reconduits à Pâques et un dimanche de mai-juin. L'équipe d'Anthony GONIDEC continuera à donner un coup de main à tous ceux qui les solliciteront selon leur disponibilité. La principale interrogation de l'année se posera sur la réédition de 39 - 45 en l'honneur du 70ème anniversaire de la libération. Ce sera le principal sujet de l'assemblée générale où toute bonne volonté est cordialement invitée. Bonne année à tous.

### ◆ **Chasse : rappel de bonne entente**

Chaque amoureux de la nature a ses raisons de s'y promener : simple balade, cueillette diverse et, en automne notamment, les champignons, sans oublier la chasse et ses battues. Cette mixité et ce mélange ont, parfois mais rarement, du mal à cohabiter. Dernièrement, la mairie a été saisi de deux remarques : des tirs à proximité de maisons d'habitation et de randonneurs. A ce titre, il est important de rappeler que le territoire communal est partagé en différents terrains de chasse : les sociétés d'Ar Goulet (Pierre SAVINA), du Renard (Pierre LE BARS) et du Stang Vihan (Didier LE FLOC'H), ainsi, que les terrains libres.

A cet effet, et pour éviter des dérives et malentendus toujours désagréables, chacun a la possibilité de porter connaissance de ces remarques en mairie ou au président concerné. En effet, rentrer dans l'explication de réglementations complexes s'avère trop ardu et trop procédurier.

Ronan Kervarec

## *L'interview*

### *L'école Yves RIOU à la découverte de 14-18*

Pendant trois semaines, Pouldergat a vécu dans le souvenir de la grande guerre grâce aux bénévoles de l'association Amzer Gwech'all mais aussi aux élèves de CM2 de l'école Yves RIOU encadrés par leurs institutrices dont, Magali LE GOFF, la directrice, et, de Sonia COUILLAUD de l'Ulamir du Goyen. Voici, brièvement, le bilan de cette coopération intergénérationnelle plutôt originale mais riche de réciprocité avec, en prime, les mots des enfants.

## **Comment est née cette collaboration ?**

**Les élèves :** Nous avons beaucoup travaillé et appris à travers des livres, des journaux, des carnets et lettres réelles, des documents audiovisuels et, aussi, en allant voir le monument aux morts de Pouldergat.

D'ailleurs, plusieurs d'entre nous, ont choisi un nom et appris son histoire. Ce qui nous a conduits à rédiger un texte posthume à cette personne. C'était sa fiche souvenir.

## **C'est pourquoi vous avez participé à l'exposition ?**

**Les élèves :** Bien sûr. Nous avons dessiné un poilu, réalisé des découpages – collages, écrit des mots et prêté notre voix à la lecture de lettres de l'époque.

Par exemple, moi, j'ai lu la lettre de mon arrière papy et mon papa m'a appris beaucoup de choses. Toute la classe a travaillé et nous avons créé ce que nous avons appelé le carnet de la paix. Cela nous a rapproché des personnes oubliées de la famille. Moi, j'ai ramené en classe la photo de mon arrière arrière grand père.

## **De quoi vous souvenez vous ?**

**Les élèves :** Plusieurs doigts se lèvent. Les allemands étaient mieux équipés que nous. Ils sont partis joyeux pensant que cela allait durer un mois maximum et cela a duré quatre ans. La vie dans les tranchées était très dure. Il y avait la ligne d'attaque, la ligne de repos et la ligne des blessés. Ils n'avaient pas le droit de tuer le cuistot.

Ils ne pouvaient pas se laver ni se raser d'où le nom de poilu. Tout cela est parti d'un assassinat de l'archiduc et l'Allemagne s'est mis avec l'Autriche et d'autres contre la France, l'Angleterre, la Russie... et il y a eu plein de morts.

Les moins de seize ans et ceux qui avaient plus de six enfants n'allaient pas à la guerre.

## **Tiens ? Ronan, tu peux nous dire d'où vient le mot guerre ?**

**Ronan :** Franchement, non. Je demanderai aux lecteurs du bulletin municipal.

N-B : après consultation d'internet, le mot guerre viendrait du vieux français WELLA qui signifiait le mot QUERELLES et pourrait être une transformation du mot latin BELLA pluriel de BELLUM signifiant guerre. Avis à confirmer de la part de lecteurs plus érudits.

## **Tout cela est triste alors ?**

**Les élèves:** Chacun racontait à sa manière. Et, puis, il paraît que des Allemands et des Franco-anglais ont joué aux cartes et, même au football. Il fallait oublier la guerre. Ils ne s'attaquaient pas toujours. Il faut bien passer le temps.

D'ailleurs, quand il y avait une attaque, le bruit allait d'une tranchée à l'autre par messenger ou bruit codé. Le téléphone ne marchait pas bien .

Il fallait se débrouiller. Certains avaient même le temps de peindre. Ils nous ont ramené des tableaux du front.

## **Vous avez encore des choses à me dire?**

**Les élèves:** (De manière spontanée).

Il n'y a que le nom des hommes sur le monument aux morts. Pourtant, les femmes ont donné beaucoup aussi : fabrication des armes à l'usine, travail des champs, faire vivre la famille, les enfants et le ménage...Personne n'en parle trop. Oui, on parle aussi des tranchées et on oublie ceux qui sont morts en mer.

Merci à tous et bonne journée.

## **Ronan, tu joues au foot où ?**

**Certains enfants:** A Pouldergat, tu n'as qu'à venir le dimanche.

En tous cas, merci à tous les enfants pour leur participation et aux enseignants et personnel de l'école pour leur accueil.

Il est toujours difficile pour un adulte de réécrire les paroles vraies et natures de la jeunesse. Merci à tous.

## Les Brèves

### ◆ Lutte contre le cancer colorectal

Ce cancer est le 2ème touchant notre population, quel que soit le sexe considéré. C'est le 2ème cancer chez l'homme, après celui de la prostate, et le 2ème chez la femme, après celui du sein.

Durant tout le mois de mars 2015, sous le nom de « Mars bleu », des actions seront menées auprès du public cible, c'est-à-dire les femmes et les hommes de 50 à 74 ans, tranche d'âge où ce cancer est le plus fréquent.

Les professionnels de santé constatent un déficit du dépistage, surtout dans le département du Finistère, alors que précisément une découverte précoce de la maladie est l'assurance d'une prise en charge réussie.

D'où l'intérêt du dépistage organisé, tel qu'il existe chez nous depuis 2007. Un dépistage précoce, cela signifie une meilleure prise en charge thérapeutique et une survie à 97 %.

### ◆ Assistants maternelles agréés au 31 octobre 2014 sur la commune de Pouldergat

NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
BARIOU Marguerite	5 bis, rue de DOUARNENEZ	06 61 41 61 41
FECHANT Carole	10, rue François GOUZIL	02 98 11 04 86
JUGEAU Marie-Laurence	5, rue Commandant Edmond CARON	02 98 74 63 26
KERVAREC Isabelle	LANNOGAT	02 98 74 60 91
LE MITOUARD Frédérique	7 , rue Alexis Olivier VERCHIN	02 98 74 60 52
MORVAN Céline	1, rue Amiral du COUEDIC	02 98 74 60 50
MOULLEC Gwénola	9 bis, lotissement AR BAR VRAS	02 98 74 60 41

Conformément à la loi , un certain nombre d'assistant(e)s maternel(le)s peuvent avoir demandé que leurs coordonnées ne soient pas diffusées. Aussi, bien qu'agréé(e)s, leurs noms n'apparaissent pas sur la liste.

Pour plus d'informations contacter le centre départemental d'action social (C.D.A.S) et/ou le relais assistantes maternelles (R.A.M).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la Direction de la PMI au 02,98,76,22,30 ou l'adresse courriel [assistantes.maternelles@cg29.fr](mailto:assistantes.maternelles@cg29.fr)

### ◆ La benne à déchets verts

<b>Semaine 03 :</b> 12-01 au 18-01	STA – salle polyvalente	<b>Semaine 08 :</b> 16-02 au 22-02	Kerguesten
<b>Semaine 04 :</b> 19-01 au 25-01	Foennec Veur	<b>Semaine 09</b> 23-02 au 01-03	STA – salle polyvalente
<b>Semaine 05 :</b> 26-01 au 01-02	Pratanirou	<b>Semaine 10:</b> 02-03 au 08-03	Foennec Veur
<b>Semaine 06 :</b> 02-02 au 08-02	Cimetière	<b>Semaine 11</b> 09-03 au 15-03	Pratanirou
<b>Semaine 07 :</b> 09-02 au 15-02	Kervoannou	<b>Semaine 12</b> 16-03 au 22-03	Cimetière

Le comité de rédaction